

Pour une anthropologie
du travail en Algérie
Considérations critiques
et méthodologiques

Résumé

La présente note se veut une contribution à l'idée de la prise en compte de la nécessité d'un changement d'approche dans l'étude de la question du travail en Algérie. Elle montre les difficultés et es obstacles mais aussi les horizons et les perspectives d'un passage d'une sociologie du travail acquise à l'économisme et au quantitatif à une anthropologie du travail plus à l'écoute de ce qui se passe réellement et concrètement dans le monde du travail et des travailleurs.

Mezouar Belakhdar
Département de Sociologie
Faculté des lettres
et Sciences Humaines
et Sociales
Université de Tlemcen

C'est un lieu commun de rappeler que l'anthropologie a pris place parmi les autres sciences de l'homme à la faveur de l'observation des sociétés non occidentales par des Européens. Le Siècle des Lumières en annonçait les prémisses. C'est d'ailleurs à **J.J. Rousseau**, fervent admirateur de la bonté de la nature humaine primitive que **Cl. Lévi-Straus** attribue la paternité de l'anthropologie. Celle-ci serait née de la recherche de cet état « *naturellement bon* » dont l'humanité s'est malheureusement éloignée. Le XIX^e siècle fit de l'anthropologie un autre usage. Elle allait précéder, préparer, accompagner et parachever la colonisation des peuples étrangers . L'indépendance des pays colonisés acquise, au prix que l'on sait s'agissant tout au moins de l'Algérie, l'anthropologie y tomba en déshérence au profit de sa prometteuse rivale la sociologie. Créditée d'emblée d'une virginité politique par rapport au colonialisme et surtout d'une forte capacité explicative des voies du développement (abrev : dvt), la sociologie s'engagea à dire le dvt, tout le dvt et rien que le dvt. Elle se subdivisa alors en sociologie rurale, industrielle, du travail... bref en sociologie du dvt quel qu'en soit le label. Dans ces circonstances tenter d'infléchir le cours des

1

algérienne . Un débat interminable fut engagé alors sur la priorité accordée à l'industrie sur l'agriculture et à l'industrie lourde sur l'industrie légère. Bien que souvent sévèrement critiquée, la thèse des *industries industrialisantes* de l'économiste français **G. Destanne De Bernis** (4) adopté par l'Etat algérien emporta la faveur des décideurs. Dans un deuxième temps c'est l'organisation

choses en plaçant pour une anthropologie du travail (A.T) c'est s'exposer à coup sûr à une fin de non-recevoir du politique mais aussi de l'intellectuel..

Vouloir en Algérie soumettre le développement et notamment son moteur, le travail à l'éclairage anthropologique c'est manifester la volonté de réhabiliter l'anthropologie, discipline on

industrielle qui fut à l'ordre du jour. L'intérêt se porta d'abord sur les *formes socialistes de gestion* régies par l'ordonnance n° 71 – 74 du 18 novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises (GSE) et ensuite à un degré à peine moindre sur la loi n° 78 – 12 du 5 août 1978 portant *statut général du travailleur* (S G T). Par un excès de formalisme, les études afférentes s'interdisaient l'approche concrète des travailleurs comme s'en plaindra en 1981 le sociologue français **J. Peneff** en ces termes: « *Il n'y a pas à notre connaissance d'études portant sur l'ensemble d'une catégorie d'agents industriels tels que les cadres des sociétés nationales ou les ouvriers qualifiés ...* » (5) . La question du travail et des travailleurs fut délaissée, elle n'est débattue que timidement et seulement à partir des années 80 .

L'institut Arabe du Travail à Alger organisa en novembre 1979 une conférence internationale sur *la classe ouvrière dans les pays arabes* dont les actes ne furent publiés d'ailleurs que deux années plus tard et exclusivement en langue arabe, du moins à notre connaissance (6). En 1981 c'est l'université d'Oran qui réunit un Séminaire International remarqué sur *le fait ouvrier* en Algérie (7) . L'approche par trop théorique du monde du travail y fut privilégiée. Les recherches individuelles sur la question allaient donner lieu à diverses publications de valeurs inégales. Cependant le ton ne changera qu'au lendemain des émeutes d'Octobre 1988. La *modernité* promise par les décideurs semble désormais *introuvable* . De même que l'échec est confirmé par les sociologues quant à la capacité de l'industrie d'*acculturer* la société par la promotion de nouveaux *rapports sociaux*. (8).

L'objectif poursuivi ici n'est pas de faire l'inventaire des études ayant porté sur l'industrialisation mais d'en saisir les limites et de marquer leur décalage par rapport à la perspective anthropologique prônée ici. La focalisation des recherches sur l'industrie est sans doute révélatrice de l'a priori favorable dont jouissait ce type d'activité, mais aussi du télescopage voire de la connivence entre les préoccupations industrialistes de l'Etat et celles scientifiques des chercheurs, la « *quasi totalité de cette production (intellectuelle) part de la politique de l'Etat et porte sur elle, soit pour montrer qu'elle était inadéquate, soit pour montrer qu'elle était bonne en principe, mais qu'elle a été brouillée par des effets pervers* » (9) écrit **Cl Chaulet** à propos des études sur l'agriculture. L'observation conviendrait parfaitement aux recherches portant sur l'industrie.

Les recherches se partageaient une vision instrumentaliste de l'industrie. Celle-ci fut considérée comme étant une simple opération technique et la gestion des entreprises comme pure démarche organisationnelle. L'industrialisation se trouvait donc réduite à une opération exclusivement économique. Par l'intérêt soutenu qu'elles accordaient à la dimension économique voire productive de l'industrie, les recherches demeuraient cantonnées dans l'orbe étroite de l'économisme et donc reléguaient le travail et le travailleur au rôle d'appendice entièrement déterminés par les choix technologiques et totalement soumis aux orientations politiques et idéologiques de l'Etat. Au-delà donc du verbiage de circonstance, les travailleurs apparaissent dans ces recherches, plus que jamais, comme des *agents* mieux encore comme un simple *facteur humain* de la production, comme disent les économistes.

La dimension historique et culturelle de l'industrie ainsi que les référents occidentaux qui lui sont attachés sont ignorés. L'histoire économique et culturelle de l'Algérie, différente à bien des égards de celle de l'Europe qui a donné naissance à l'industrie subit le même déni. Par un réductionnisme double et de l'industrie importée et de la culture d'accueil, ces études s'interdisaient de penser le processus industriel en Algérie dans sa complexité notamment culturelle. Les déstructurations sociales, culturelles voire existentielles provoquées par l'industrialisation sont toutes considérées comme un progrès neutre qu'il convient d'approfondir. A contrario les tentatives des travailleurs de restructurer et de se réapproprier l'industrie sont taxées toutes de *résistances* et de *survivances* dont l'imminence de la disparition est autant proclamée que souhaitée. Bien que les insuffisances relevées ici soient à peu près communes à l'ensemble des recherches portant sur l'industrialisation de l'Algérie. Celles-ci se départagent à un autre niveau, en deux approches distinctes sinon concurrentes : une approche franchement apologétique et une approche plutôt critique.

L'approche apologétique s'exprimait toujours en Algérie, et toujours par les intellectuels de service souvent dans des publications à grand tirage. Elle est légaliste dans tous les sens du terme. Les travaux restaient non seulement dans la stricte légalité étatique mais aussi s'attachaient à faire l'exégèse des textes de lois et règlements qui régissent le monde du travail. Les tenants de cette approche n'hésitaient certes pas à dénoncer le décalage entre les directives réglementaires et la gestion quotidienne mais juste pour inculper celle-ci pour non respect de celles-là. La chronicité du

phénomène dû, à l'évidence, à des facteurs autres qu'administratifs demeurerait impensable et ne pouvait trouver d'explication dans le cadre de cette perspective.

L'approche critique à peine tolérée par le pouvoir s'exprimait à l'étranger, plus discrètement en Algérie, souvent dans le cadre universitaire, syndical, associatif et dans des publications à diffusion interne et/ou restreinte. Cette approche encore plus eurocentriste plutôt marxisante critique les choix industrialistes de l'Etat ou plus singulièrement l'ordre des priorités adopté. Par ailleurs souvent sur un autre plan, ses partisans ne se donnent pas la peine de distinguer entre division technique du travail et division sociale. Il s'ensuit que pour mineures, conjoncturelles passagères ou tactiques que puissent être les oppositions entre les travailleurs, celles ci sont considérées comme symptomatiques d'une bipolarisation sociale voire politique entre les travailleurs de l'exécution et ceux chargés de l'encadrement, supposés être les représentants de l'Etat-proprétaire. La ressemblance est plus que frappante entre cette approche et la thèse marxiste bien connue de l'opposition entre Travail et Capital dans la société capitaliste.

Une fois la lecture des recherches portant sur l'industrialisation en Algérie achevée, l'impression que l'on en garde et celle d'un compte rendu d'un monde du travail aseptisé, standardisé qui pourrait être moyennant quelques modifications mineures celui de n'importe qu'elle autre société. Rendre à l'industrialisation en Algérie sa singularité donc son *algérianisation* et rendre aux travailleurs leur épaisseur et leur consistance culturelles donc leur *algérianité* passe manifestement par une démarche méthodologique autre.

II – L'approche anthropologique du travail

Les pays anciennement colonisés tel que l'Algérie ne sont venus au travail moderne que tardivement et tout récemment au travail industriel. La question qui se pose d'emblée est donc celle de savoir s'il est possible d'appréhender un phénomène social *moderne* par une discipline qui elle, s'est distinguée plutôt dans le terrain *traditionnel* que sont les sociétés non-occidentales.

Dans un article-synthèse marquant intitulé *contribution à une anthropologie du travail*, **G.Gosselin** (10) semble même limiter cette approche au seul « *examen des situations de travail en pays d'économie retardée* » c'est à dire exclusivement aux sociétés traditionnelles. Il est vrai que c'était le milieu des années 60 et la décolonisation encore à ses débuts et l'on était loin de penser que

« *l'anthropologie (sera) au service de l'entreprise* » moderne dans les pays développés mêmes. En effet l'indépendance des pays colonisés acquise et confirmée, l'anthropologie est contrainte de se rapatrier et de se recycler dans la modernité, une modernité où le travail occupe la centralité. Les travaux de **G.Balandier** sur l'Afrique Noire mais aussi sur la sociologie des quotidiennetés relayés par les recherches d'anthropologie urbaine menées par **G. Althabe** auxquelles viendront se joindre d'autres chercheurs (11) allaient montrer la nécessité d'une A.T en France même. En réalité l'incitation à une telle démarche scientifique trouve très probablement son origine lointaine dans l'échec même du taylorisme. En effet dès les années 20, l'école de Chicago des « *Relations humaines* » n'eût aucune difficulté à montrer que le travail est irréductible à la tâche et que le travailleur est aussi un homme, doué de sensibilité et d'affects. Ce n'est certes pas de l'A.T mais déjà les fondements d'une *sociologie compréhensive du travail* pleinement intéressée par « *les définitions que les acteurs donnent à leur situation* » (12). L'A.T n'y est pas loin tant il est question pour elle aussi d'accorder un intérêt particulier au « *sens* » que donne le travailleur à son action « *l'interrogation sur le sens*, écrit **G.Gosselin**, *transforme l'analyse de la technique en analyse du travail* » (13). Dévoiler le *sens* vécu du travail c'est à dire l'attitude du travailleur c'est aller inévitablement à la découverte de ses motivations psychologiques et personnelles mais aussi de ses déterminations sociologiques et culturelles par lesquelles il réaménage et seroprie ce qu'il est censé subir seulement. C'est sans doute à ce niveau précis que le recours à l'éclairage biographique et ethnographique s'avère indispensable à la restitution de la vision des travailleurs, de la *vision des vaincus* (**N. Wachtel**). Il est évident qu'un tel objectif d'ordre qualitatif demande la mise en place d'un dispositif méthodologique approprié utilisant l'*observation* intensive de situations de travail limitées et de groupes de travailleurs forcément *restreints*.

C'est à ces conditions là que le chercheur pourra saisir simultanément et les rapports qui unissent le travailleur à son travail et les rapports qui unissent le travailleur à sa société. Cette démarche purement anthropologique globalisante qualifiée de *holistique* (**P.Bouvier**, **M.Selim**) confirme la pertinence de la remarque déjà ancienne, de l'auteur anglais **F.Zweig** lorsqu'il écrivit : « *Un homme n'a pas une personnalité à son foyer et une autre toute différente, à son travail, il est un seul et même homme. Il projette ses soucis personnels, ses frustrations, ses craintes sur son poste de travail et, réciproquement de son poste de travail*

vers son foyer » (14). C'est ainsi que l'A.T contourne le réductionnisme des travaux sociologiques qui isolent l'entreprise de l'environnement qui l'enserme et taisent l'homme qui sommeille en chaque travailleur. Bref par cette démarche le *monde du travail* réintègre tout naturellement le monde. Débusquer les liens qui unissent le travailleur à son travail est un premier pas vers l'approche anthropologique , le deuxième pas dévoile les liens du travail d'avec la société , le troisième pas, non moins décisif, consiste à relier la société à son histoire , à sa culture , à elle même et par conséquent se prémunir contre le danger de l'évolutionnisme eurocentriste qui guette la recherche, notamment celle relative au travail. En effet il est évident que l'Occident a érigé sa propre façon d'être et de faire en culture universelle et a imposé son éthique du travail comme l'Ethique de travail. Les autres manières d'être au travail sont taxées d'archaïques, d'irrationnelles et à ce titre combattues. L'ouvrage d'A. Jacob au titre évocateur *Le travail, reflet des cultures* (15) est un témoignage sur les stratégies mises en œuvre par les Conquistadores et leurs descendants à détruire la culture du travail de l'Amérique du Sud pour lui substituer la leur.

En réinscrivant la catégorie occidentale de travail dans la culture qui est la sienne, l'A.T permet sa relativisation et partant la reconnaissance d'autres manières de travailler, d'autres éthiques de travail. En effet pour évident et familier qu'il puisse paraître , le travail est inégalement présent dans les sociétés et la catégorie Travail diversement appréciée dans les cultures .L'anthropologue P. Clastres écrit à ce propos : «*qu'il s'agisse de chasseurs nomades du désert de Kalahari ou d'agriculteurs sédentaires amérindiens, les chiffres obtenus révèlent une répartition moyenne du temps quotidien de travail inférieur à quatre heures par jour*» (16) . Les recherches en histoire et en anthropologie, s'accordent pour souligner la *place changeante* (M. Godelier) de l'économie dans les sociétés. Il n'y a donc pas de raisons de ne pas reconnaître cette même *mobilité* à l'élément central qu'est le travail . Car ne l'oublions pas, avant de se stabiliser dans la forme actuelle d'activité salariée s'exerçant principalement dans l'industrie et les services, le travail a été celui de la cueillette, de l'élevage et de l'agriculture, revêtant des formes sociales diverses, esclavagiste, servile et libre . L'importance accordée au travail, avons nous dit, elle aussi se révèle extrêmement variable selon les époques, les sociétés et les cultures.

En étudiant l'économie primitive **B. Malinowski** fut amené à contester l'universalité du concept d'homo-économus tellement les trobriandais semblaient ignorer *la conception rationaliste du profit personnel*. Par son travail l'homme membre de la communauté ne vise pas ou pas seulement « *la satisfaction de besoins présents ou la réalisation immédiate de projet utilitaire* » (17).

Dans les années 50 par ses recherches à la confluence de l'économie et de l'anthropologie, **K. Polanyi** reviendra sur les idées de son illustre prédécesseur en affirmant la thèse de l'*enchassement*, de l'*encastrement* de l'économique dans le social dans les sociétés non-occidentales. Par là même est soulignée l'insoumission des comportements du travail dans les sociétés traditionnelles aux seules motivations productivistes et économiques.

En somme le travail est bien une catégorie culturelle et à ce titre suppose une pluralité d'éthiques, toutes singulières et irréductibles les unes aux autres. Aussi l'anthropologie semble être une voie d'entrée particulièrement féconde pour son étude sans doute plus prometteuse qu'on ne veut le croire ou le dire.

L'approche sociologique du travail, économiciste, devrions-nous ajouter, est dans l'air du temps des années 70 en Algérie. A présent elle a montré ses limites qui, du reste, sont celles du tout-idéologique, du tout-économique ou encore de l'*écorègne* (**M. Bellet**). Il est désormais largement admis que la question du travail, à l'instar de bien d'autres, ne peut être approchée valablement et scientifiquement que dans le cadre d'une perspective anthropologique soucieuse de mettre en exergue le sens donné au travail par les acteurs eux-mêmes. C'est donc loin du triomphalisme industrialiste qu'il va falloir questionner les *rapport de travail* et chercher à en dévoiler les dynamiques socio-culturelles qui sont, en dernier ressort décisives.

NOTES ET REFERENCES

- (1) M.S BENYAHIA, *ACTES du XXIV^e Congrès International de sociologie*, Mars 1974, T1 OPU P. 35 Alger
- (2) B. MEZOUAR, « Redéfinir la culture populaire » *Revue la culture populaire*. Université de Tlemcen N°1 / 1994.
- (3) P.BIRBAUM et J.LECA s/la direction de, *sur l'individualisme* . P.FNSP Paris 1986 P 282.
- (4) G.DESTANNE DE BERNIS, « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale ». *Revue Economique appliquée* n° 3 à 4, 1996.
- (5) J. PENEFF, *Industriels algériens* . Ed CNRS , Paris 1981 p 113.
- (6) INSTITUT ARABE DU TRAVAIL, *Etudes*, n°3 Alger 1982 (en arabe)..
- (7) CDSH -- UNIV.D'ORAN , *Actes du séminaire sur le fait ouvrier en Algérie* Oran 1981.
- (8) S CHIKHI , « L'ouvrier où la modernité introuvable » in *OUVRAGE COLLECTIF sur l'Algérie et la modernité* . CODESRIA 1989 Paris. Et D.GUERID, « L'entreprise industrielle en Algérie, les limites d'une acculturation ». Univ d'Oran URASC 1991.
- (9) Cl. CHAULET, *La terre, les frères et l'argent* . OPU Tome 1, Alger 1987 P 1.
- (10) G.GOSSELIN, « Contribution à une anthropologie du travail ». *Cahiers internationaux de sociologie* XL1, 1966.
- (11) M.SELIM « Ethnologie de l'entreprise » cité in *L'homme et la société*. N° 34/1993.
- (12) A.VAN HEACHT « Une sociologie compréhensive du travail ». *Cahiers internationaux de sociologie* LXXXI 1986.-
- (13) G.GOSSELIN, *op cit*.
- (14) Cité par G.FRIEMANN, *Le travail en miettes* . Gallimard 1964. Paris P 188.
- (15) A.JACOB, *Le travail reflet des cultures* PUF Paris 1994.
- (16) P.CLASTRES, *La société contre l'Etat*. Minuit 1974
- (17) B. MALINOVSKI, *Les argonautes du pacifiques* cité par J .LOMBARD, Introduction à l'ethnologie PP88-89 Colin.